

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU 16 janvier 2009

L'an deux mille neuf et le seize janvier à 21 H, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril COTONAT, Maire.

Date convocation: 12/01/2009

Etaient présents : Mmes. DOMERC Valérie. NABOS Sylvie. DUFFAU Eliane. Mrs COTONAT Cyril. TORRENT Georges. BONNEMAISON Jean-Luc. CAZENEUVE Luc. LILLE Franck. ESQUERRA Jean-Michel. QUAGLINI Philippe. LAVILANIE Jacky.

Madame Valérie DOMERC a été élue secrétaire de séance.

➤ **Délibération terrain M. CASTELLANOS**

Accord du Conseil Municipal pour autoriser le Certificat d'Urbanisme sur les deux autres parcelles de terrain mises en vente par M.CASTELLANOS sous réserve de la prise en charge du renforcement électrique par le Syndicat d'Electrification (capacité insuffisante à ce jour pour deux maisons supplémentaires).

➤ **Eglise St Laurent**

LE SIVOM a lancé l'appel d'offre concernant la 1^{ère} tranche de travaux. L'ouverture des plis aura lieu le 02 février 2009 à 14 heures. La maîtrise d'ouvrage ayant été déléguée au SIVOM, celui-ci recevra directement les subventions octroyées. A notre charge demeure les 20% de financement qui donneront lieu à un emprunt (environ 27 000 €), trois établissements bancaires sont consultés : le Crédit Agricole, la Caisse d'Epargne, Dexia.

Des dossiers de demande de subventions pour financer la deuxième tranche sont en cours d'élaboration.

A ce jour 500€ de dons ont été recensés par la Fondation du Patrimoine. Un courrier appelant à souscription a été adressé à 30 entreprises sur Toulouse. Prochainement les personnes ayant vécu sur Ladevèze-Rivière mais n'y résidant plus se verront recevoir cet appel à donation.

➤ **Etude de l'esquisse du lotissement**

Après discussion, le Conseil Municipal décide de consulter la DDE et le CAUE pour avoir un avis technique sur le déplacement de l'arrêt de bus et la sécurisation de la route.

➤ **Projet lotissement**

Présentation des scénarios réalisés par M.BRET du CAUE. Ces esquisses avec les différentes étapes sont remises aux membres du Conseil ou envoyées par mail afin d'y réfléchir pour la prochaine réunion.

➤ **Achat d'un défibrillateur**

Le défibrillateur, avec l'accord du propriétaire sera entreposé dans les bâtiments de M. Christian COTONAT.

GROUPAMA financera cet achat à hauteur de 1 200 € La question se pose du choix du défibrillateur : automatique ou semi automatique ? Des renseignements seront pris auprès des principaux utilisateurs de ce matériel (pompiers)

L'achat du défibrillateur sera inscrit au budget 2009.

➤ **Point voirie**

- Chemin des Arrioux : suite aux dégradations de voirie du mois de décembre dernier, le SIVOM a chiffré la remise en état à 8 741,59 € TTC – 380 mètres. Une réunion d'information aux riverains empruntant ce chemin sera tenue. Pas de budgétisation sur 2009.

Après avoir fait le tour des chemins, la commission voirie propose pour 2009 :

- Curage de fossé : prévoir par le SIVOM la tranche allant de chez Mme Menne à M Luc Cazeneuve.
- Goudronnage chemin mitoyen avec Armentieux (20% à la charge de Ladevèze-Rivière + 20% à la charge d'Armentieux + 60% de subvention du Conseil Général)
- Goudronnage du chemin près de Mme Eliane Bonnet à terminer
- Nettoyage de deux collecteurs (environ 2 kms, 1° situé après chez Aylies, le 2° allant de l'Espalanque au Lista) = environ 2 500 €
- Busage à refaire au pont de M Lagrené (environ 1 000 € de matériel °+ main d'œuvre)

➤ **Point bâtiments communaux**

- Acceptation du devis présenté par M.Camille CAZENEUVE pour le refleurissement du tertre derrière le foyer rural.
- Un devis est en cours de préparation auprès de l'IME Pagès pour la peinture des huisseries des appartements.
- Les poubelles du cimetière de St André seront positionnées à l'intérieur du cimetière derrière le grand portail. Un rappel sera fait à l'employé communal quant à l'évacuation des déchets (tri sélectif).

➤ **Infos diverses**

- Projet SOHO-SOLO : Ladevèze-Rivière a été retenue pour accueillir le projet (réunion le 26/01/2009)
- Ecole : le gel a occasionné des dégâts de tuyauterie dans les toilettes. Les réparations ont été effectuées par les services techniques de la Communauté de Communes. Cette dernière propose de fermer les toilettes par une porte « isolante » et d'installer un chauffage d'appoint. La municipalité financera ces travaux à hauteur de 30%, le solde étant à la charge de la Communauté de Communes.
- Bulletin Municipal : la distribution s'effectuera fin février. L'impression des documents se fera auprès du CEDETPH (Castelnau-Rivière-Basse) soit 0,30€ A3 recto/verso.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0H00.

Ont signé aux registres les membres présents